



LUNDI 2 FÉVRIER 2026

## Il faut revaloriser les indemnités de permanences

Soirs, nuits, week-ends et jours fériés : les agents de la DCPA assurent des permanences indispensables au bon fonctionnement des services publics. Ces contraintes fortes reposent sur le sens du service public et la disponibilité des agents.

### Un engagement des agents banalisé

La **CFTC constate et dénonce :**

- Des indemnités de permanences insuffisantes datant d'une autre époque ;
- Une reconnaissance qui ne reflète plus la réalité des contraintes ;

Cette disponibilité au service des Parisiens implique :

- des horaires atypiques et des vies personnelles impactées ;
- une charge mentale accrue.

### La CFTC tire la sonnette d'alarme

**Ces primes et ces forfaits n'ont jamais été réévalués !**

### La CFTC demande expressément

**Une revalorisation SIGNIFICATIVE des indemnités de permanences !**

- Reconnaissance équitable de toutes les filières concernées
- Politique indemnitaire juste, transparente et respectueuse des agents :

**Reconnaitre les permanences, c'est respecter le travail des agents.**  
→ Sans eux, les services publics s'arrêtent.

### La CFTC aux côtés de tous les agents